

Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle

N°RNCP 37274 – date d'enregistrement JO : 01/12/2022

Niveau 5 (ancien niveau III (Bac+2))

Titre délivré par le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

Dates Prévisionnelles :

Du 04/04/2024 au 20/02/2025

Lieu(x) de formation : 100% à distance

OBJECTIFS ET CONTENUS

Le Conseiller en Insertion Professionnelle favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion (en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits...). Son action vise à les aider à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les freins rencontrés.

La formation comporte les modules suivants :

CCP1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé ;

CCP2 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle ;

CCP3 : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

DURÉE ET MODALITÉS D'INDIVIDUALISATION

Durée : 1607h dont 350h de formation à distance et 1257 h en entreprise
Des parcours individualisés peuvent être mis en place en fonction du niveau des candidats, évalués par positionnement.. Remise à niveau et appui à la recherche d'emploi

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET CERTIFICATION

Évaluation des acquis : en cours de formation (ECF)

Évaluation périodes de formation en situation de travail en entreprise : bilan de la période en entreprise

La certification TP CIP devant un jury d'experts professionnels :

- Possibilité de valider un ou plusieurs CCP – Certificat de Compétences Professionnelles

A l'issue du parcours continu de formation le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique et un questionnaire à partir de production(s) ;
 - Les résultats des évaluations passées en cours de formation ;
- Un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle

MODALITÉS ET MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

A travers des méthodes actives les stagiaires sont amenés à construire leur projet professionnel et personnel. Des temps de formation en face à face en visio mais aussi des temps de travail en autonomie avec un coaching et un tutorat permanent de l'équipe pédagogique

Comment intégrer la formation ?

Les prérequis :

- Niveau scolaire terminale ou équivalent
- Maîtrise écrite et orale de la langue française
- Solide maîtrise de l'outil informatique (windows10, PowerPoint, Word, création et édition de documents, recherche internet, culture générale digitale, ...), disposer d'un PC et d'une connexion internet.

- **Sélection des candidats : sur dossier, entretien individuel et tests de niveaux**

- **Statut :**

Tout public : jeunes, adultes, salariés ou non-salariés, demandeurs d'emplois

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Locaux et plateaux technique accessibles (l'entrée, l'accueil, les circulations, les sanitaires, le parking)
- Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire

- Contactez-nous pour en savoir plus

- **Nombre de places : 16**

- **Délai d'accès à la formation : 1 à 4 mois selon situation au niveau des prérequis**

- **Durée de la formation : 12 mois**

- **Financement de la formation :**

- Compte Personnel de Formation CPF
- Financement employeur - OPCO
- Contrat de professionnalisation ou Pro-A (ancienne période de professionnalisation)
- Projet de Transition Professionnelle (ancien Congé individuel de formation)
- Aide individuelle de formation AIF de Pôle Emploi possible
- Individuel Payant : nous consulter

Tarifs : 5250 € - Nous consulter pour les prises en charges possibles.
Pour les tarifs par CCP : nous consulter

Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle

N°RNCP403

Niveau 5 (ancien niveau III (Bac+2))

En 2022

92% de stagiaires satisfaits de l'accompagnement en formation proposé par la Ligue de l'Enseignement

EXPERTISE DES INTERVENANTS

- Enseignants diplômés (CAPES, CAPET, agrégation) avec une expérience minimum de 3 années
- Formateurs diplômés de niveau V minimum (licence, licence pro, master) avec une expérience minimum de 3 ans dans la formation continue et/ou dans le domaine professionnel enseigné
- Intervenants professionnels : expérience minimum de 3 ans dans le domaine professionnel d'intervention

PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

- Le stagiaire se doit de respecter en entreprise le règlement intérieur de celle-ci (horaires, discipline, hygiène, sécurité etc.), afin de maintenir le bon fonctionnement des services.
- Les différentes périodes en entreprise doivent permettre de mobiliser des savoirs, d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être.

MÉTIERS, ENTREPRISES

ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Diplôme d'État homologué au niveau 5, du ministère chargé de l'emploi.

Le titulaire du diplôme aura, notamment, les débouchés possibles suivantes :

- Chargé d'accompagnement social et professionnel
- Conseiller à l'emploi
- Accompagnateur socioprofessionnel
- Conseiller emploi formation
- Chargé de projet d'insertion professionnelle
- Conseiller en insertion sociale et professionnelle

POURSUITE D'ÉTUDES :

- Licence pro mention intervention sociale
- Licence pro sciences humaines mention intervention sociale

Pour en savoir plus :

Participez aux informations collectives afin de préparer votre projet

Des rendez-vous individuels seront proposés.

Pour tous renseignements, contactez :

Mélissa Perez

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

9 Chemin des Alpilles BP9049 - 04991 DIGNE LES BAINS Cx

Tél : 07 66 36 01 21 - Email: melissa.perez@laligue-alpesdusud.org

Programme

CCP1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé

Compétence 1

Informar une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés.

Compétence 2

Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé.

Compétence 3

Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte.

Compétence 4

Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies.

Compétence 5

Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

CCP2 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle

Compétence 1

Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle.

Compétence 2

Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel.

Compétence 3

Accompagner à la réalisation des projets professionnels

Compétence 4

Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics.

Compétence 5

Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion.

Compétence 6

Analyser sa pratique professionnelle

CCP3 : Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Compétence 1

Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle.

Compétence 2

Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement.

Compétence 3

Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans un environnement professionnel.

Compétence 4

Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable.

Compétence transversale : Intégrer la prévention des risques professionnels dans son travail.